

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Ménard

<https://www.cadre21.org/membres/850cbcd5580ce81d87819b64>

Date d'obtention : 2021-03-16 15:02:51

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il y a des étapes et procédures à suivre

De ne jamais regarder les images ou vidéos même si un élève veut nous les montrer pour qu'on vérifie si c'est un sexto

De confisquer le cellulaire, le mettre en mode avion, le fermer et le mettre dans un sac et la police va s'occuper du reste

Aussi de contacter la police tout de suite si c'est un acte malveillant et de remplir le questionnaire si c'est un acte impulsif et ensuite appeler la police

Pas questionner l'investigateur si c'est un acte malveillant

Je ne suis pas mandataire du service de police

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais suivre els étapes et procédures de la trousse SEXTO

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne jamais regarder les images ou vidéos même si un élève veut nous les montrer pour qu'on vérifie si c'est un sexto

De confisquer le cellulaire, le mettre en mode avion, le fermer et le mettre dans un sac et la police va s'occuper du reste

Pas questionner l'investigateur si c'est un acte malveillant